

# Haroun Fenaux (Proximus) : d'un problème de santé

Haroun Fenaux, au nom de Proximus dont il est le porte-parole, (re)connaît bien l'existence de problèmes liés à l'électrosensibilité. Mais, assène-t-il aussi, « nous ne sommes pas les seuls responsables » de la situation...

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Dans un premier temps, nous aurions pu penser « A quoi bon ? » : tout portait en effet à penser que le porte-parole d'un gros opérateur de téléphonie et internet nierait fatalement la nocivité des produits mis en vente par son entreprise. Nous nous sommes cependant décidés à franchir le pas et contacter Proximus. Après tout, cette entreprise est une société anonyme de droit public : cela

ne légitime-t-il pas notre espoir de pouvoir entamer un dialogue avec elle, de surcroît au sujet d'éléments liés à la santé publique ? L'Etat envoie des représentants siéger à son Conseil d'administration : cela ne devrait-il pas impliquer une certaine culture du bien commun ?

Aussi, dans nos dossiers sur « L'exclusion par la pollution électroma-

gnétique » nous avons plusieurs fois évoqué une vidéo étonnante - « Solutions sans fil - quelques conseils malins » - émanant de Proximus, dont l'existence nous a été renseignée, voici quelques années, par un travailleur de l'entreprise (*lire l'encadré « Une vidéo fort discrète », en p. 89*). Si le grand public est inondé de publicité extrêmement agressive en faveur des engins sans fil, le contenu de ce film ne fait pas, lui, loin s'en faut, l'objet d'une diffusion aussi massive. Durant six minutes et cinquante-quatre secondes, l'entreprise énonce une série de conseils de prudence, à mettre en pratique par ceux et celles qui entrent au contact de ses produits. L'opérateur conseille par exemple de ne pas placer d'émetteur *wifi* dans une chambre, d'utiliser une oreillette, de ne pas placer le téléphone dans une poche, ou encore de ne pas l'utiliser dans un train. Nous reproduisons intégralement le contenu de la vidéo ci-contre, en trois parties (*lire les encadrés en p. 88, 91 et 93*) : gageons qu'elle étonnera plus d'un client de l'entreprise.

Cette vidéo est apparue brièvement, le 20 septembre 2020 sur l'antenne de la RTBF, dans l'émission *#Investigation : 5G, tous cobayes ?*, réalisée par Benoit Feyt (1). Le journaliste confronte Guillaume Janus, expert 5G de Proximus, à un extrait du film où son entreprise pose clairement cette question : les communications sans fil « influencent-elles notre santé à plus long terme ? Nous ne le savons pas encore. La recherche scientifique avance plus lentement que la technologie ». Assez logiquement, nous nous demandons donc, avec le journaliste de la RTBF, si les dévelop-



# « Nous sommes conscients pour certains... »

pements technologiques ne vont pas trop vite, puisque personne n'a prouvé l'innocuité de la 5G. En réaction, Guillaume Janus restera très vague, et se bornera à se réfugier, encore et toujours, dans l'échappatoire habituel : le cadre réglementaire en Belgique serait « très strict » et « bien en-dessous des normes internationales » (lire en p.76).

En réaction, le journaliste signale que les normes sont à nouveau appelées à évoluer pour développer la 5G. Ce qui est fait aujourd'hui, au détriment de la protection de la population... Réponse de Janus, visiblement mal à l'aise : « Ce sont des décisions qui ne dépendent pas des opérateurs. Voilà, c'est à chacune des Régions de déterminer les normes applicables et souhaitables sur base... de... Des avis des scientifiques, à ce niveau-là, je dirais... Ce n'est pas aux opérateurs à déterminer ça. » (2). Voilà la boucle bouclée. Tout le monde connaît pourtant l'intense lobbying de l'industrie vers le monde politique, pour influencer ses décisions... Nous l'avions déjà signalé à l'époque de la consultation préalable à l'instauration de la 5G en Wallonie, plusieurs experts auditionnés par les autorités ont exposé l'impossibilité de mener un travail serein et indépendant sur ce sujet. Les recommandations ont commencé à être rédigées avant la sortie de leur rapport d'expertise, et certains ont évoqué des entraves systématiques à leur mission (3).

Nous avons désiré confronter l'entreprise à une série de constats nés de notre enquête. Saluons le fait que Haroun Fenaux ait accepté de nous rencontrer : si nous percevons l'envie d'exonérer son entreprise de sa responsabilité dans les problèmes de santé des personnes électrosensibles, le porte-parole de Proximus n'a pas pour autant esquivé l'entretien. Son malaise est cependant parfois bien palpable. Ses réponses sont parfois hésitantes, elles tiennent parfois de l'ellipse. Nous avons tenté de les

retranscrire le plus fidèlement possible ici, avec leurs hésitations et leurs non-dits.

**Ensemble ! Dans le cadre d'un dossier sur la controversée 5G lancée par Proximus en avril 2020 en plein confinement, nous avons lancé un appel à témoignages de personnes électrosensibles, en souffrance au contact des rayonnements des technologies sans fil. Cet appel a suscité pas mal de réponses : nous sommes entrés en contact avec une cinquantaine de personnes.**

**Haroun Fenaux** : Cinquante ? Ah oui, quand même...

**Nous avons établi un état des lieux de « L'exclusion par la pollution électromagnétique » en deux parties, l'une axée sur les difficultés dans la vie quotidienne, l'autre sur la vie professionnelle (4). Les opérateurs ont évidemment le droit à la parole sur le sujet... D'un point de vue général, que vous inspire le sujet de l'électrosensibilité ?**

Il faut respecter... Disons qu'il faut



qui émettent des ondes, pour trouver des solutions. Là, nous parlons alors de l'électricité, du Telco (NDLR : contraction de « téléphone » et « company »), des radios, des télévisions, etc. Il s'agit de tous les acteurs émettant des ondes susceptibles de déranger les électrosensibles. Mais ne plus placer d'antennes de téléphonie, cela ne règlera pas le problème des électrosensibles, qui est beaucoup plus large. Les opérateurs mobiles sont souvent montrés du doigt,

*Haroun Fenaux, porte-parole de Proximus.*

**L'opérateur conseille par exemple de ne pas placer d'émetteur wifi dans une chambre, d'utiliser une oreillette, de ne pas placer le téléphone dans une poche, ou encore de ne pas l'utiliser dans un train**

pouvoir vivre dans un monde où tout le monde a ses spécificités. Il y a des besoins, de plus en plus de monde cherche à avoir de plus en plus de connectivité, et nous sommes là pour pouvoir l'offrir. Dans ce cadre, visiblement, une minorité de personnes sont électrosensibles, et il faut évidemment leur prêter attention... Il faut trouver des solutions. Dans ce but, il faut se mettre autour de la table, avec l'ensemble des acteurs

mais nous ne sommes qu'un acteur parmi d'autres... La principale source émane des ondes radio. Pour ce qui est de l'électrosensibilité, certaines personnes se croient électrosensibles, et d'autres le sont vraiment. Celles qui le sont vraiment doivent pouvoir trouver des solutions. Dans le monde dans lequel nous vivons, c'est évidemment très embêtant. Mais oui, il faut en effet voir comment nous pouvons faire...



⇒ Vos propos sont intéressants, car depuis que nous travaillons sur ce sujet, nous entendons souvent « *L'exclusion par la pollution électromagnétique, c'est quoi ce sujet ? Ça*

*n'existe pas... »* Que Proximus reconnaisse le problème, cela dit quelque chose...

Ah oui, nous sommes conscients de la réalité d'un problème de santé

pour certaines personnes.

**Dans le grand public, les gens regardent parfois les électrosensibles avec des yeux exorbités, totalement incroyables quant à leurs souffrances et leurs causes.**

Ça, je peux imaginer qu'ils sont regardés avec des yeux exorbités, parce que... Parce que c'est rare, aussi (5). C'est rare et c'est particulier. Je connais une personne - je suis récemment allé chez elle : elle débranche le *wifi* mais elle est dérangée par le *wifi* de la maison d'à côté, les deux maisons sont malheureusement mitoyennes. La source des émissions étant fort proche de sa fenêtre, elle a en quelque sorte calfeutré celle-ci, qui donnait du côté du voisin, et elle dort mieux. Voilà, il suffit de trouver des astuces qui permettent de... Il y a moyen de demander au voisin de couper, ce sont des choses possibles... Nous, nous pouvons mettre à disposition des outils permettant d'accéder à internet en version câblée, tout en déconnectant la partie émissions *wifi*. C'est possible avec nos modems, ce sont des choses que nous pouvons offrir. Au départ, il n'y avait pas moyen de couper le *wifi*, nous avons finalement mis en place la possibilité de le couper.

**Ça s'est mis en place pour permettre aux électrosensibles d'éviter l'exposition aux ondes ?**

Parce qu'il y avait de la demande. Des demandes de pouvoir couper le *wifi*.

**Quand vous dites qu'il faut se mettre autour de la table et trouver des solutions, qu'entendez-vous plus précisément ?**

Ce que je veux dire, c'est qu'un opérateur ne peut pas faire les choses tout seul. Les électrosensibles le savent certainement mieux que moi : il y a moyen de voir d'où sont émises les ondes les plus fortes. Avec les électrosensibles, il faut voir de quelle manière nous pouvons trouver des solutions, mais tous intervenants confondus. Vous savez, quand on se retrouve sur des balcons à Bruxelles, la source la plus forte ne vient pas de Proximus. Ici, chez Proximus, nous avons des répéteurs à tous les étages, pour répéter le signal et baisser la puissance de chaque émetteur. Lorsqu'on réalise les analyses et les calculs pour connaître qui émet le plus fort, on voit qu'il s'agit de l'antenne de la RTBF, sur le bâtiment



## VIDÉO DE PROXIMUS : « SOLUTIONS SANS FIL - QUELQUES CONSEILS MALINS »

Relevons d'entrée de jeu ceci : les produits pour lesquels Proximus sent la nécessité d'appeler à la prudence deviennent, dans le titre de cette vidéo, des « solutions ». Proximus ne vend pas des gadgets électroniques, ni même des outils de communication, non, Proximus nous vend des « solutions ». Cette dénomination participe à la transformation d'une entreprise commerciale en une sorte de « société du bien commun ». C'est évidemment trompeur, car avant qu'une situation ne nécessite des solutions, encore faut-il identifier préalablement des problèmes (1). Toutes les nouveautés technologiques déboulent dans le quotidien et bouleversent totalement nos modes de vie en étant présentées comme des évidences, sans aucun débat de société. Pour les électrosensibles dont l'existence est totalement bouleversée par ces technologies omniprésentes, il est évident qu'il ne s'agit pas de « solutions », mais bien de la source de leurs problèmes.

**Nous publions ici le contenu intégral de la vidéo, sous la forme de divers encadrés (2).**

« Smartphones, tablettes, hotspots, 4G, nous ne pouvons plus faire sans. Aujourd'hui, les solutions sans fil sont omniprésentes. Et ce n'est pas tout, les téléphones portables, les smart-TV, les babyphones, les hauts-parleurs ou les thermostats, tous fonctionnent à l'aide de communications sans fil. Celles-ci influencent-elles notre santé sur le long terme ? Nous ne le savons pas encore ; la recherche scientifique avance plus lentement que la technologie. Ajoutez à cela des déclarations contradictoires, et cette question provoque pas mal d'inquiétude parmi une grande partie de la population. Comme les effets sur le long terme ne sont pas encore connus, Proximus suit à la

lettre la réglementation belge qui est l'une des plus strictes d'Europe (3), et donne des conseils pour minimaliser notre exposition.

Pour minimaliser notre exposition, nous devons tenir compte d'une règle très simple : "*Smart use is smart distance*". Plus vous tenez votre appareil proche de vous, plus votre corps absorbe les signaux. En éloignant votre appareil de votre corps, vous réduisez drastiquement votre exposition. A une dizaine de centimètres, votre exposition est déjà quelques dizaines de fois inférieure. "*Smart use is smart distance*." Mais "*Smart use is smart distance*" a aussi une autre signification : plus vous êtes proche d'une antenne GSM, ou d'un relais sans fil, plus votre réception est bonne. Votre téléphone doit donc émettre moins de signaux. Si votre réception est mauvaise, votre appareil doit faire plus d'effort pour maintenir la connexion, votre exposition est donc plus importante.

(1) Un auteur américain d'origine biélorusse, Evgeny Morozov, a analysé cette tendance industrielle dans un ouvrage sorti il y a près de dix ans déjà. Le solutionnisme est cette idéologie selon laquelle il faudrait apporter des réponses et résoudre des problèmes avant même que les questions n'aient été entièrement posées, souvent même sans que les prétendus problèmes en soient réellement. Nous proposerons dans un prochain numéro une présentation de cet ouvrage. *Pour tout résoudre cliquez ici. L'aberration du solutionnisme technologique*, Evgeny Morozov, Limoges, FYP éditions, 2014.

(2) La vidéo « Solutions sans fil - quelques conseils malins » est disponible en ligne, en tapant son titre dans un moteur de recherche. [https://www.youtube.com/watch?v=P9RGYuFqF\\_g](https://www.youtube.com/watch?v=P9RGYuFqF_g)

(3) Lire à ce sujet l'article « Normes "sévères" en Belgique : la *fake news* du siècle ! », p. 76



## UNE VIDÉO FORT DISCRÈTE

Une petite mise au point s'impose à ce stade. Dans l'entretien dont nous rendons compte dans ce dossier, le porte-parole de l'entreprise s'insurge de ce que la vidéo « Quelques conseils malins » ait été présentée comme étant à usage interne, en quelque sorte pour alerter les travailleurs de l'entreprise d'un danger au contact des rayonnements électromagnétiques. « *C'est une fausse information* », nous dit-il. Pour être précis, cette vidéo a bien été transmise par un travailleur de Proximus. Désireux d'en savoir plus sur l'électrosensibilité, au cours d'une conversation il a soudain déclaré « *Ha, mais chez Proximus on connaît très bien le danger ! On nous prévient !* ». Devant l'étonnement, il est allé chercher la vidéo via un lien privé de *Youtube*, où se trouvaient lesdits « Conseils malins », cachés des utilisateurs de cette plateforme de vidéos en ligne. Pour un Belge lambda, il aurait été impossible de tomber « par hasard » sur la vidéo. Étrange... Quoi qu'il en soit, notons que le porte-parole de l'entreprise semble aujourd'hui assumer totalement son contenu. Dont acte.

Cependant, une question demeure : pourquoi, dès lors, ne pas diffuser la vidéo le plus largement possible ? Aujourd'hui, la confidentialité à laquelle restent confinés ces conseils de prudence, couplée à la propagande

industrielle pour les technologies sans fil et l'intense publicité de Proximus pour ses produits, partout et tout le temps, mènent à ce résultat : dix fois, cent fois, mille fois par jour, nous constatons le non-respect de ces « conseils malins » par les clients de Proximus et des autres opérateurs de téléphonie mobile et fournisseurs d'internet. C'est très clair : le grand public ne connaît pas l'existence de ces conseils de prudence. Ceux qui se risquent à les énoncer provoquent un intense scepticisme, voire sont l'objet de moqueries, du même ordre que celles subies au quotidien par les personnes électrosensibles faisant état de leur existence fracassée par le « Syndrome des micro-ondes ». Quelques exemples de réactions entendues : « *Si Proximus disait ça, ça se saurait...* », « *Marre de ces anti-tout !* », « *C'est tout de même légèrement comploteur tout ça* » (1) ou encore « *Vous êtes certains que c'est une vraie vidéo de Proximus ?* »

(1) L'existence d'une presse, disons « fantaisiste », marquée par la paranoïa et la croyance en des complots imaginaires, particulièrement active sur internet et les réseaux sociaux, complique la tâche d'un journalisme sérieux d'investigation, il faut hélas le constater au quotidien. Toute contestation d'une situation établie peut aujourd'hui entraîner un « balayage de la main », une disqualification d'informations dérangeantes, accusées alors de « complotisme ».

de la tour des Finances. Ce site émet pour tout Bruxelles et alentours...

### S'agit-il des mêmes gammes d'ondes ?

Oui, oui. C'est la même technologie (6). Nous devons également citer les ondes pour les taxis. Ceci pour vous dire qu'il faut envisager toutes les sources.

Il existe une définition de l'électrohypersensibilité établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), décrivant précisément les symptômes du « Syndrome des micro-ondes ». Elle date de 2004, et après quasiment deux décennies, les électrosensibles ne décrivent aucun changement dans la prise en considération de leur réalité. Pour nos témoins, c'est réellement le désespoir. Leur question est véritablement vitale : comment encore fonctionner dans cette société ? Chez Proximus, suit-on la situation à ce sujet ?

Oui, en interne, des gens suivent tout. Ils observent les tests effectués autour des technologies utilisées chez nous. Toute une série d'études sortent, certaines plus fiables que d'autres, il faut étudier tout ça. Certaines sont faites... au *vogelpik* (7). D'autres sont beaucoup plus sérieuses. Tout cela

est suivi, l'OMS est derrière et valide l'une ou l'autre. Il faut savoir qu'en Belgique nous sommes parmi les régions aux normes les plus strictes en termes d'émissions. On a une sorte de double facteur de sécurité. Les émissions préconisées par l'OMS doivent se situer en dessous de 41,2 v/m : c'est le niveau auquel sont contraints les opérateurs dans la majorité des pays. En Belgique nous sommes bien en dessous : notre pays

est suivi, l'OMS est derrière et valide l'une ou l'autre. Il faut savoir qu'en Belgique nous sommes parmi les régions aux normes les plus strictes en termes d'émissions. On a une sorte de double facteur de sécurité. Les émissions préconisées par l'OMS doivent se situer en dessous de 41,2 v/m : c'est le niveau auquel sont contraints les opérateurs dans la majorité des pays. En Belgique nous sommes bien en dessous : notre pays

est suivi, l'OMS est derrière et valide l'une ou l'autre. Il faut savoir qu'en Belgique nous sommes parmi les régions aux normes les plus strictes en termes d'émissions. On a une sorte de double facteur de sécurité. Les émissions préconisées par l'OMS doivent se situer en dessous de 41,2 v/m : c'est le niveau auquel sont contraints les opérateurs dans la majorité des pays. En Belgique nous sommes bien en dessous : notre pays

## Lors de la consultation préalable à l'instauration de la 5G en Wallonie, plusieurs experts auditionnés ont exposé l'impossibilité de mener un travail serein et indépendant sur ce sujet

figure parmi ceux avec la norme la plus basse. On est donc en dessous des normes de la plupart des pays européens où nos concitoyens voyagent, comme en France par exemple. On reste, même si on les a augmentées, avec des normes très, très, très... enfin beaucoup plus basses qu'ailleurs. Et je parle, de nouveau, pour la par-

tie du cocktail qui concerne les télécoms (NDLR : Au sujet des considérations à avoir à l'esprit sur la réalité de ces normes, lire en p. 76).

Une vidéo de Proximus, consacrée aux conseils de prudence dans l'utilisation de vos produits, est apparue dans une émission de la RTBF. La vidéo préconise notamment d'utiliser une oreillette, mais aussi, par exemple, de ne pas utiliser

un téléphone portable dans un train. Parmi d'autres conseils *a priori* étonnants venant de Proximus qui vend et promotionne ces produits. Il existe un fossé entre l'information livrée auprès du grand public et l'information contenue dans cette vidéo... Où a-t-elle été diffusée ?

Je ne sais plus d'où venait cette vidéo, ↗

⇒ mais c'était une vidéo externe, me semble-t-il, pas du tout une vidéo interne comme le journaliste de la RTBF le disait dans l'émission... C'est une fausse information. Il a essayé de prétendre que ce n'était diffusé qu'au personnel, ce n'est pas vrai, nous avons démenti complètement. Elle a été diffusée pendant une période, je ne sais plus où... Bon, vous parlez d'une émission télévisée d'il y a cinq ans (NDLR : elle date en réalité de

par niveaux d'émission, indiqués sur nos boîtes.

**Dans la publicité à destination du grand public, ces conseils n'apparaissent pas du tout. Les personnes interrogées dans notre enquête, voyant ces conseils dans cette vidéo signée Proximus, y voient un immense cynisme. Aujourd'hui, son contenu fait-il officiellement partie des conseils de Proximus ?**

partie qui chauffe, c'est l'appareil de réception. Le téléphone va émettre plus fort si l'antenne est plus loin, donc, au plus il y a d'antennes, au mieux c'est pour les électrosensibles.

**Le but est d'aller vers moins de rayonnements ?**

Bien sûr.

**Cette remarque ne vaut pas que pour Proximus, mais aussi pour le SPF Santé publique : ces conseils de prudence ne sont pas largement diffusés (8). C'est étonnant. On nous a même répondu au SPF qu' « aucun expert ne travaille sur cette question en interne »...**

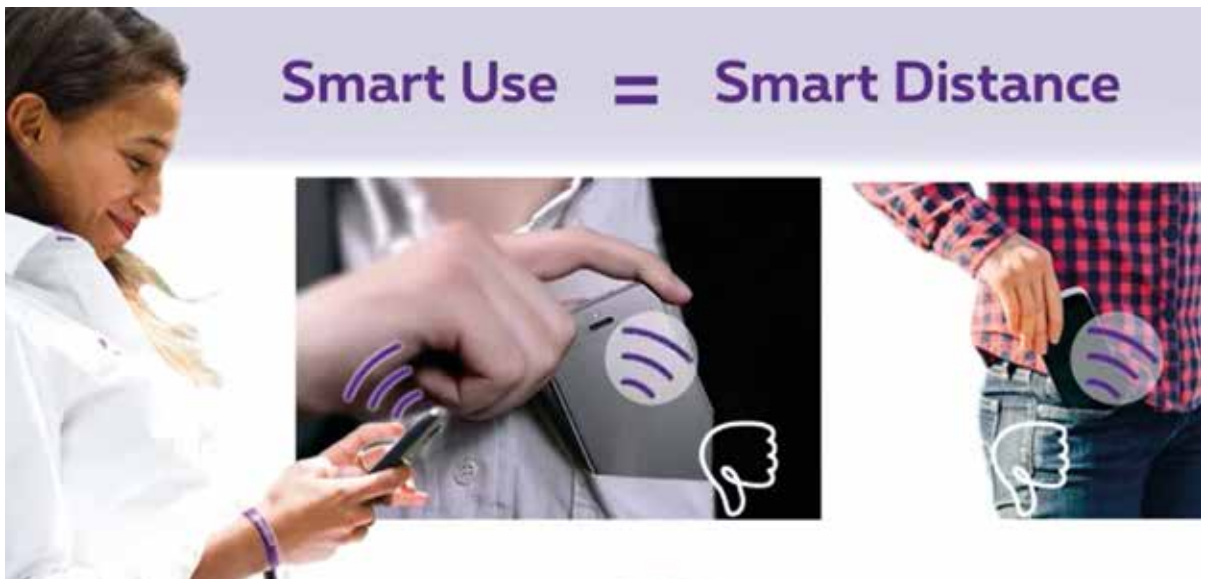
Il y a des experts au niveau de l'OMS, et en Belgique aussi, qui travaillent sur le sujet, et peuvent aider. Un conseil d'experts a été mis en place par la Région wallonne, qui s'est penché au moment où on a lancé la 5G, en 2020, sur toute une série de questions, liées à la santé etc. Ils ont donné leur aval. Il va en effet falloir relever les normes, sinon on ne

**« Si on est dérangé par le wifi, il y a moyen de demander au voisin de couper, ce sont des choses possibles... »**

septembre 2020), et la vidéo en question date d'environ cinq ans auparavant... Il y a dix ans, donc. Je ne sais plus exactement où ça a été diffusé, mais je me rappelle maintenant très bien qu'il a montré cette vidéo à mon

Bien sûr. Parce qu'on utilise une technologie dont les tests... La seule petite chose mise en avant par l'OMS au niveau des dangers est le fait que le téléphone chauffe à côté de l'oreille. A un certain moment, une utilisation

*Proximus conseille de ne pas placer le téléphone portable dans sa poche. Pour quelle raison, puisque, comme le prétendent ceux qui défendent les actuelles normes d'émission, les rayonnements des nouvelles technologies ne produisent aucun effet biologique néfaste ?*



collègue, au moment où on faisait l'interview, une vidéo que je n'avais pas vue. J'ai contacté mes collègues ensuite, et visiblement il s'agissait d'une vidéo diffusée sur notre site internet dans le passé, à l'attention de tout le monde, pour... C'est une vidéo un peu ancienne, hein. On ne fait plus des vidéos de ce type-là. Par contre, on continue à préconiser des conseils sur notre site... On a toujours prôné l'oreillette, et une oreillette est toujours fournie avec le mobile. De plus, et nous sommes les seuls à le faire, les téléphones sont classifiés

trop élevée du téléphone fait chauffer cette partie-là. C'était juste ça, l'objet du test. Du coup il a été conseillé d'éloigner le téléphone de l'oreille, et donc d'utiliser l'oreillette, ou de parler en mode haut-parleur. Cela n'est pas lié au cocktail d'ondes, pour être tout à fait clair, il s'agit d'un conseil de prudence qui concerne uniquement les ondes émises par nous. Cela ne concerne évidemment pas les ondes radio, ni celles des taxis, ni toutes les autres ondes qui existent. Nos ondes sont faibles par rapport à tout le reste. Ce n'est pas l'antenne qui produit la

pourra pas développer la 5G (9). En Belgique, on a un double principe de précaution. En plus, l'opérateur et le SPF Santé publique donnent de bons conseils pour utiliser sagement la technologie, et ce même s'il n'y a rien qui prouve l'existence de dangers. S'il y avait la moindre étude prouvant le danger, on supprimerait la technologie, mais il n'y a rien (10)...

**En Italie, un travailleur a obtenu une indemnité en justice après l'ablation d'une tumeur à l'oreille, et la perte de l'ouïe d'un côté. Le tribunal a**

reconnu que le problème était lié à une utilisation massive de son téléphone portable. Est-ce que Proximus suit de près ce genre d'affaires dans d'autres pays... ?

Je n'ai pas entendu parler de ça (11)...

Dans la vidéo de Proximus évoquée tout à l'heure, il est conseillé de ne pas placer de borne wifi dans une chambre. Les électrosensibles se demandent légitimement où est la différence entre subir pendant huit heures le wifi dans une chambre, ou le subir huit heures sur le lieu de travail, la borne étant parfois dans la même pièce qu'un travailleur... Dans notre étude, une dame témoigne de ses démarches pour faire reconnaître son incapacité à encore fréquenter son lieu de travail en raison du wifi, notamment. La juge a suivi l'avis du médecin-expert, et elle est désormais indemnisée par l'Inami sur la base de son électrosensibilité. Ce genre de situation ne fait pas l'objet d'une grande publicité. C'est interpelant, non ?

Oui. Je ne savais pas...

## Ces conseils de prudence de Proximus, à respecter au contact de ses propres produits, ne sont pas largement diffusés. C'est étonnant...

Le projet de reconnaissance au Sénat a été rejeté par 29 votes contre, face à 24 votes pour (lire p. 95). Officiellement, en Belgique, l'électrosensibilité n'existe pas.

Oui, mais ça c'est une question politique.

Avec une reconnaissance politique, les personnes électrosensibles pourraient espérer ouvrir des droits à des revenus de remplacements. Cela leur éviterait, en cas d'incapacité de travail liée aux installations technologiques, de voir leur sort dépendre d'une décision de justice aléatoire, du hasard de la sensibilité du juge ou de l'expert désigné par le tribunal. En l'absence de reconnaissance, les

personnes électrosensibles n'ont aucun droit ; elles se retrouvent sans revenu, dépendantes de leur conjoint, ou pire encore...

Oui. Elles doivent changer de travail, éventuellement...

Elles sont tout de même sidérées de devoir changer de vie à cause des technologies que l'on installe partout, sans leur consentement. Où travailler ?

Si on travaille dans un bureau connecté, où le wifi doit être présent pour connecter des appareils du bureau... c'est un environnement de travail... C'est comme, heu... si quelqu'un ne supportait plus de respirer les

□ □ □

## VIDÉO PROXIMUS : QUELQUES CONSEILS MALINS (SUITE)

« Voyons maintenant le principe *Smart use is smart distance* dans quelques situations spécifiques.

**1. Appeler.** Diverses études démontrent que nous nous inquiétons davantage des antennes GSM, alors que l'exposition liée aux appareils proches de notre corps est plus importante. *Smart use is smart distance*. Gardez une certaine distance entre vous et votre appareil mobile, ne le mettez pas dans la poche de votre pantalon, ou dans vos vêtements, mais dans un sac ou sur un meuble. Ne collez pas non plus votre smartphone à votre oreille lorsque vous passez un coup de fil. Une oreillette permet de minimiser l'impact des signaux mobiles. Vous n'avez pas d'oreillette ? Utilisez le haut-parleur. Si aucune de ces solutions n'est possible, n'appuyez pas votre téléphone contre votre oreille, mais gardez-le à quelques centimètres. Mais *Smart distance* signifie également : faites attention à votre connexion. Dans les espaces fermés, où l'intensité du signal est

faible, n'utilisez votre GSM ou *smartphone* que si nécessaire, comme par exemple dans un bus, un train, un ascenseur ou une cave ; votre réception peut y être perturbée.

**2. En déplacement.** Si vous vous déplacez, il se peut que vous passiez par des endroits où votre réception est bonne, mais aussi moins bonne. Si vous voulez surfer, discuter, regarder des films ou jouer à des jeux, téléchargez le plus possible à l'avance, n'activez le wifi et les données mobiles que si vous en avez besoin. Vous restez de toute façon joignable par appels et SMS. Si vous préférez rester connectés aux données mobiles, ne glissez pas votre appareil dans votre poche, mais bien dans votre sac.

**3. A la maison ou au bureau.** Ce n'est pas parce que vous êtes chez vous ou au bureau, que vous devez porter votre téléphone proche de votre corps. Si vous prévoyez un appel de longue durée, utilisez la ligne fixe : vous réduisez ainsi votre exposition

aux signaux mobiles et épargnez la batterie de votre appareil. Vous êtes chez vous et vous voulez passer un appel mobile, mais votre réception est mauvaise ? Le *mobile coveredge extender* peut être une solution, parce qu'une meilleure réception limite votre exposition. Vous utilisez votre smartphone ou GSM comme réveil ? C'est possible, mais passez en mode avion afin que votre appareil ne se connecte pas. Ou placez-le à au moins un mètre de vous. Et, pensez-y : le téléphone sans fil de la maison émet également des signaux ; mieux vaut donc ne pas le placer à côté de votre lit. Si vous utilisez le wifi chez vous, il est important que vos appareils aient une bonne connexion. Plus vous avez de barres actives, mieux c'est. Ne placez donc pas votre modem sur le sol, mais dans un espace ouvert proche des pièces où vous utilisez vos appareils. Ne placez pas votre modem près d'objets en métal car ils perturbent la connexion. Votre modem n'a pas sa place dans votre chambre, à moins que vous n'éteigniez le wifi la nuit. »





*Proximus l'affirme : « Dans les espaces fermés, où l'intensité du signal est faible, n'utilisez votre GSM ou smartphone que si nécessaire, comme par exemple dans un train. » Qui respecte ce conseil ?*

⇒ gaz d'échappement, par exemple : eh bien il ne pourrait plus travailler dans un garage. Fatalement, dans un garage, à un moment ou l'autre, il y a des gaz d'échappement. Cette personne ira peut-être alors travailler dans un garage de voitures électriques.... Vous voyez ce que je veux

dire... ? Il faut changer d'environnement. Parce que si la personne est électrosensible, elle peut... J'imagine qu'il y a plein d'autres lieux de travail où on n'est pas obligé d'être à côté d'un système wifi, ou travailler sur un ordinateur qui doit être connecté. Voilà ce que je veux dire...



## **PROXIMUS : UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PRÈS DE 6 MILLIARDS D'EUROS**

Proximus, entreprise encore à majorité publique, boucle ses comptes 2022 avec un chiffre d'affaires de 5,909 milliards d'euros (1). Un chiffre en hausse par rapport à 2021. A titre de comparaison, cela représente plus de la moitié du budget de la Région bruxelloise pour la même année. Le bénéfice net s'est élevé à 450 millions d'euros, contre 443 millions d'euros l'année précédente (2). Les chiffres de cette seule entreprise donnent une indication des moyens financiers de l'ensemble de l'industrie du sans fil, tous les opérateurs, fabricants et commerçants confondus.

Avant même de s'atteler à réduire la pollution électromagnétique, ne pourrait-on pas consacrer une partie de ces moyens financiers à la protection des habitations des électrosensibles, dont la vie sociale et professionnelle est dévastée par les entreprises de téléphonie mobile ? Ne pourrait-on pas en affecter une partie au budget de la Sécurité sociale et des soins de santé, pour les électrosensibles qui se noient dans une errance médicale dommageable pour les finances publiques ?

(1) Rapport annuel intégré 2022, Proximus Group, page 18.

(2) « Proximus PLC annonce ses résultats pour l'année complète se terminant le 31 décembre 2022 », *Zonebourse.com*, 18 février 2023.

**Ces systèmes se généralisent partout, et ça va continuer, et les normes et les émissions augmentent...**

Oui... C'est là où je vous disais... Pour moi, c'est un problème qui doit être vu de façon large et pas uniquement avec les opérateurs. C'est super important. On a tendance à dire « Les opérateurs devraient faire quelque chose », je pense qu'en effet, nous pouvons nous mettre autour de la table, voir comment aider les personnes, minoritaires, qui sont électrosensibles... Voir comment nous pouvons améliorer nos produits et services, de façon à ce qu'ils puissent se sentir confortables dans leur vie de tous les jours.

**Pour ces personnes, c'est un déchirement d'arrêter leur vie professionnelle...**

Oui, mais il faut chercher des solutions. Par exemple, le télétravail permet à beaucoup de gens de rester chez eux. Pour les électrosensibles, ça peut être une possibilité... Plutôt que d'avoir deux jours au travail et trois jours à la maison, ils pourraient avoir cinq jours à la maison, et venir exceptionnellement au travail, pour des réunions, des choses comme ça...

**Sans reconnaissance politique, semble-t-il, ces systèmes-là ne**



## VIDÉO PROXIMUS : QUELQUES CONSEILS MALINS (FIN)

« La B-Box 3 de Proximus est équipée d'un bouton pratique pour allumer et éteindre le wifi. Si vous souhaitez vraiment limiter votre exposition chez vous, mieux vaut opter pour les câbles réseau lorsque vous vous connectez à internet. Les enfants adorent les appareils connectés : apprenez-leur dès le plus jeune âge le principe Smart use is smart distance. Encouragez-les à couper le wifi et les connexions mobiles de leurs appareils s'ils ne les utilisent pas. En 2013 déjà, Proximus décidait d'équiper tous ses téléphones portables d'oreillettes, et nos efforts pour garantir

une couverture optimale grâce à nos antennes GSM extérieures contribuent également à réduire notre exposition. Toutes les solutions Proximus répondent aux normes les plus strictes. Toutefois, il est intelligent de limiter notre exposition aux signaux mobiles.

**Conclusion.** Vous l'avez compris : *Smart use is smart distance* ! Gardez toujours une certaine distance entre vous et votre appareil. Et quel que soit l'appareil sans fil que vous utilisez, faites en sorte d'avoir une bonne connexion. Avec ces quelques

conseils, il est très facile de limiter notre exposition aux signaux mobiles. N'hésitez donc pas à encourager vos proches à mettre ces conseils en pratique. Ainsi, nous pouvons tous profiter des fantastiques opportunités que nous offre la technologie mobile. »

Le tout est signé par **Proximus Corporate University**.

*NDLR* : Le slogan *Smart use is smart distance* est énoncé un grand nombre de fois par la voix off, il s'imprime en plus également régulièrement à l'écran.

### peuvent de toute façon pas se mettre en place.

Ils peuvent se mettre en place selon le bon vouloir d'une équipe de direction qui... Qui voit très bien le problème. Après, en effet, d'une manière purement légale, il faut voir comment faire, mais là ce n'est plus l'opérateur qui peut vous renseigner. C'est, soit le SPF Santé, soit... un membre du gouvernement. Mais heu... Sur le principe, je pense que la technologie peut aider, pour beaucoup de choses. Au niveau santé aussi. On

**Les personnes rencontrées pendant notre enquête vivent des situations dramatiques. Quand on rencontre quelqu'un qui a dû déménager des dizaines de fois en quelques années, en quête d'un endroit sain, et qui s'installe finalement dans une roulotte à la campagne, où elle n'est toujours pas protégée des rayonnements, on est sidéré... C'est gravissime.**

Oui, je comprends. C'est malheureux. Je peux imaginer... Maintenant c'est vrai qu'on en parle moins parce

être trouver des solutions grâce à la technologie aussi. A certains endroits où il y a des électrosensibles, on peut orienter les antennes différemment, installer la fibre. On pourrait imaginer des choses, mais l'opérateur de téléphonie ne peut pas faire tout, tout seul.

Et l'opérateur mobile, selon la loi, a également des obligations de couverture à respecter. Nous achetons le droit d'émettre, X millions pour l'année, mais avec l'obligation de

**« C'est comme si quelqu'un ne supportait plus de respirer les gaz d'échappement, par exemple : eh bien il ne pourrait plus travailler dans un garage. Fatalement, dans un garage, à un moment ou l'autre, il y a des gaz d'échappement »**

voit que la technologie aide à beaucoup de niveaux. Prenez les drones à disposition de l'agriculture : ils sont en 5G, peuvent étudier un terrain, ensuite ces cartographies arrivent sur le tracteur, et la pulvérisation se fait uniquement aux endroits vraiment nécessaires. On pulvérise moins...

### Oui, mais pour faire fonctionner ces drones, de nouveau il faut...

De l'électricité.

### Et des antennes.

Et des antennes oui, enfin... les antennes 5G existantes.

qu'elles sont très peu nombreuses, mais c'est vrai qu'il faut pouvoir trouver des solutions. Les solutions valables pour l'un ne seront pas les mêmes pour l'autre, il y a des niveaux très différents. Mais je pense que la technologie peut amener des solutions. On ne parle pas, alors, de wifi ni de 5G, mais d'une connectivité de fibre, très... très forte. Qui peut aller jusqu'à la campagne, parce que notre volonté est tout de même de couvrir 100 % de la population belge en fibre optique. Ça veut dire que les personnes électrosensibles, et qui travaillent sur ordinateur, peuvent peut-

couvrir 30 % du territoire après deux ans, 80 % après cinq ans, et 100 % après dix ans. Ces obligations-là, nous sommes tenus de les remplir. Mais, je le répète, avec les électrosensibles et toutes les instances concernées, nous pourrions mettre en place des éléments particuliers, mais ça doit être cadré. Nous avons toujours été prêts à nous mettre autour de la table, pour voir comment nous pouvons aider.

**Une dame nous a dit avoir posé des questions sur l'électrosensibilité à un ouvrier sous-traitant de**





⇒ **Proximus, occupé à installer la fibre optique chez elle... Il affirmait ne pas pouvoir installer le wifi dans une chambre. Si le client insiste, l'ouvrier doit faire signer une décharge.**

Oui, l'ouvrier demande ce document, pour éviter que nous nous retournions contre le sous-traitant en lui reprochant une installation dans une chambre, alors que Proximus lui avait demandé de ne pas le faire... Voilà, c'est signé, c'est à la demande de la dame... Au moins il a le papier attestant que la demande vient d'elle. C'est tout...

**« Nous avons toujours été prêts à nous mettre autour de la table, avec tous les acteurs concernés, pour voir comment nous pouvons aider »**

**Sa question, en creux, disait aussi ceci : pourquoi, si vraiment ce n'est pas dangereux, ne peut-on placer l'engin n'importe où ?**

Oui, mais bon, je ne suis pas installateur... Mais enfin, c'est tout de même logique, c'est un appareil, on n'a pas besoin, enfin... C'est comme pour une radio, moi je ne mets pas une radio à côté de mon lit. Je ne mets pas non plus un téléphone à côté de mon lit, je le mets en bas... Et quand je téléphone, j'essaie de mettre une oreillette ! (12) Il s'agit d'une utilisation saine. Ce n'est pas interdit, on n'interdit pas de le mettre, mais de manière saine, on va essayer d'éviter certains endroits... Même si le wifi c'est *peanuts* (13) en matière de rayonnements électromagnétiques. Ce qui fait le plus d'ondes dans une maison, c'est le babyphone... Et à côté du babyphone, il y a un enfant ! □

(3) « La 5G en Wallonie : un "oui", beaucoup de "mais"... », Michel de Muelenaere, *Le Soir*, 11 mars 2021. Lire à ce sujet l'encadré « La "base d'acceptation" de la 5G passe d'abord par les "experts" », dans l'article « Sous le bitume, les pavés », pages 28 à 33, *Ensemble !* n° 105. [www.ensemble.be](http://www.ensemble.be), onglet « Archives ».

(4) Trois dossiers parus, « L'exclusion par la pollution électromagnétique », *Ensemble !* n°104, pages 22 à 45, « État des lieux (I) : Une vie sociale à rude épreuve », *Ensemble !* n°105, pages 42 à 73) et « État des lieux (II) : Une vie professionnelle à l'arrêt, ou poursuivie dans la souffrance », *Ensemble !* n°107 disponibles sur le site [www.ensemble.be](http://www.ensemble.be), onglet « Archives ».

(5) Faute de prise en compte par les instances politiques et sanitaires, sans campagne d'information et sans enquête approfondie, affirmer que l'électrosensibilité est « rare » en Belgique n'est aujourd'hui fondé sur aucune donnée. En France, le journal *Le Monde* a indiqué un chiffre cité dans ses travaux par l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). « Faute de critères de diagnostic et de classification faisant consensus et permettant un recensement précis, l'estimation repose sur l'autodéclaration des individus se considérant comme électrosensibles. L'Anses avance toutefois un chiffre fondé sur les études scientifiques les plus récentes. Il suggère une prévalence (nombre de cas au sein de la population) de l'ordre de 5 %, soit un total - considérable - d'environ 3,3 millions de Français souffrant, sous une forme ou sous une autre et à des degrés variables, de sensibilité exacerbée aux ondes électromagnétiques. » En rapportant ce pourcentage à l'échelle de la population belge, nous arrivons au nombre de plus de 570.000 individus. « Électrosensibles : des symptômes réels qui restent inexplicables », Pierre Le Hir, *Le Monde*, 27 mars 2018. Rapport « Hypersensibilité électromagnétique ou intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques, Anses, Mars 2018.

(6) Nous n'allons pas entrer dans des détails techniques mais, en réalité, les ondes de la radio et de la télévision sont appelées « Ondes de Radiofréquences (RF) » et vont de 10 kiloHertz à 300 mégaHertz avec une longueur d'onde comprise entre 30 kilomètres et 1 mètre, les ondes des différentes générations de téléphonie mobile sont, quant à elles, appelées « Ondes d'Hyperfréquences ou micro-ondes (HF) et vont de 300 mégaHertz à 300 gigaHertz, avec une longueur d'onde comprise entre un mètre et un millimètre (les radars civils et militaires, les fours à micro-ondes, la téléphonie mobile, le wifi...). Même si pour certains électrosensibles, l'effet cumulatif joue un rôle, il ne s'agit cependant pas de la « même technologie ». Signalons que le syndrome défini par l'OMS pour caractériser les affections physiques vécues par les personnes électrosensibles a été nommé « Syndrome des micro-ondes ».

(7) *Vogelpik* est un mot flamand désignant littéralement le jeu de fléchettes, en français de Belgique « au vogelpik » signifie « au hasard », ici utilisé pour désigner des études qui seraient non sérieuses.

(8) « Téléphones mobiles et santé. Normes, faits scientifiques et conseils pour une utilisation raisonnable », [www.health.belgium.be](http://www.health.belgium.be). Cette brochure n'a pas l'air très connue du grand public, ni le conseil de l'oreillette extrêmement respecté. Notons qu'aujourd'hui, après avoir interpellé le SPF Santé publique dans le cadre de la recherche de réactions officielles à notre état des lieux, celui-ci ne nous a même pas renvoyé vers cette page de conseils. Le SPF s'est borné à nous répondre que « Nous n'avons pas d'expert au sein du SPF pouvant répondre à vos questions ».

(9) Notons que notre interlocuteur venait de nous dire que le but est d'aller vers moins de rayonnements. L'interview s'est déroulée en février 2023 ; entre-temps, ce changement de normes a été réalisé à Bruxelles, la protection est donc encore moindre qu'auparavant, et ce alors que le porte-parole de Proximus parle de conseils de prudence. Pour ce qui est de l'aval des experts, voir la note 3.

(10) En avril 2023, nous avons assisté à un séminaire au Parlement européen, organisé par la députée Michèle Rivasi, avec des scientifiques européens qui tous ont affirmé l'existence d'innombrables études démontrant les effets biologiques des rayonnements électromagnétiques. Voir également les auditions au Sénat, lors de l'examen de la proposition de résolution de l'électrosensibilité, des documents contenant de nombreuses références scientifiques, renseignés dans l'article aux pages suivantes.

(11) Notre interlocuteur déclarait pourtant que des gens en interne suivent toute l'actualité sur les nouvelles technologies. Un jugement prononcé par le tribunal d'Ivrea, le 11 avril 2017, a admis un lien entre l'apparition d'un neurinome chez un homme de cinquante-sept ans dont le travail, dans une grande entreprise, l'a contraint à utiliser son portable entre trois et quatre heures par jour pendant quinze ans. « Tumeur : un tribunal italien reconnaît la responsabilité du téléphone portable », Lise Loumé, *Sciences et Avenir*, 21 avril 2017. Lire à ce sujet l'encadré « Les pathologies post-exposition également reconnues par les tribunaux » au sein de « L'électrosensibilité au tribunal du travail », *Ensemble !* n°107, pages 71 à 81. Il nous semble hautement improbable qu'un opérateur ne se documente pas sur les décisions de justice en Europe. Notons également que la vidéo de Proximus « Quelques conseils malins » pourrait éventuellement être brandie lors d'un procès d'un utilisateur, pour se disculper et prétendre que le plaignant n'a en fait pas respecté les conseils de l'entreprise...

(12) Durant notre entretien, le téléphone portable du porte-parole de Proximus a sonné plusieurs fois, et il a répondu... sans oreillette !

(13) Les électrosensibles ne seront pas d'accord. Durant notre enquête, plusieurs personnes nous ont dit être surtout perturbées par le wifi, ou avoir découvert leurs problèmes de santé après avoir dû cohabiter avec une borne wifi très proche de leur corps. Proche de la borne, la puissance est très loin d'être négligeable.